

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 15

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

Procès-verbal de la 6^e **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec) le **lundi 6 mai 2019** à compter de **18 h**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCEs:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Mesdames Micheline Marcotte Boucher, Nathalie Dorais-Pagé, et messieurs Steve Kirk, Pierre Boucher, Ernest Bédard et Romain Vanhooren, commissaires

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Legault, directrice générale adjointe et Monsieur Christian Laforest, secrétaire général

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Monsieur Guy Bélair, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport

Madame Sara Duguay, directrice du Service des ressources financières

Madame Chantal Patrice, directrice du Service des ressources matérielles

ABSENCE MOTIVÉE :

**CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET
RÉFLEXION**

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E068-1905 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout de la proposition d'une résolution « *Projets spéciaux gérés par le comité exécutif – École de l'Envolée* ».

Adopté à l'unanimité

E069-1905 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2019

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le procès-verbal de la séance tenue le 8 avril 2019 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 8 AVRIL 2019

La Direction générale fait part de tous les avis de suivi de cette séance.

E070 -1905 RECONDUCTION DU CONTRAT – ENTRETIEN ET INSPECTION DES ASCENSEURS

CONSIDÉRANT que le contrat de services d'entretien et d'inspection des ascenseurs avec le prestataire de services *KONE inc.* vient à échéance le 30 juin 2019 pour l'ensemble des établissements et le centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus par ce prestataire de services;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de reconduire le contrat de services spécialisés pour l'entretien et l'inspection des ascenseurs pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Draveurs avec le prestataire de services *KONE inc.* situé au 3330, rue de Miniac, Saint-Laurent, Québec, H4S 1Y4 pour une deuxième et dernière année soit du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 aux mêmes termes et conditions :

| Établissement | Coût annuel (excluant les taxes) |
|------------------------------------|---|
| Primaire et centres | 22 392 \$ |
| École secondaire du Versant | 1 527 \$ |
| École Polyvalente de l'Érablière | 1 527 \$ |
| École Polyvalente Le Carrefour | 2 228 \$ |
| École Polyvalente Nicolas-Gatineau | 1 527 \$ |

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 17

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

E071 -1905

ADJUDICATION DU CONTRAT - SERVICES SPÉCIALISÉS POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE - ÉCOLES DE VAL-DES-MONTS ET DE TOURAINE (ÉDIFICE RIVIERA POUR UNE SUPERFICIE PARTIELLE)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 21 mars 2019 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 10 avril 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher d'accepter la soumission de **Nasco Entretien ménager d'immeubles inc.**, ayant sa place d'affaires au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, d'une somme de **274 527,40 \$**, excluant les taxes, pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2021 aux école de Val-des-Monts et de Touraine (édifice Riviera pour une superficie partielle) :

| | |
|---|---|
| de Touraine, Riviera (superficie partielle) | 92 638,00 \$ excluant les taxes |
| Val-des-Monts | 181 889,40 \$ excluant les taxes |
| Montant total | 274 527,40 \$ excluant les taxes |

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 18

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

E072 -1905

**ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN
DES BÂTIMENTS - RÉFECTION DE L'ESCALIER
CENTRAL – ÉCOLE LA SABLONNIÈRE**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 75 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments* 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 16 avril 2019 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 3 mai 2019 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 25 juin et devront être complétés au plus tard le 16 août 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher d'accepter la soumission de la firme **Gestion DMJ (6739741 Canada Inc.)** située au 183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau, Québec, J8Z 2A7 d'une somme de **94 113,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de l'escalier central à l'école La Sablonnière.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

| | |
|--|---------------|
| DMA Construction (3955788 Canada inc.) 50, boulevard St-Raymond Gatineau (Québec) J8Y 1R7 | 110 000,00 \$ |
|--|---------------|

| | |
|---|---------------|
| DLS Construction Inc. 1910, chemin Pink, suite 201 Gatineau (Québec) J9J 3N9 | 119 850,00 \$ |
|---|---------------|

| | |
|---|---------------|
| Defran inc. 55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7 | 134 422,00 \$ |
|---|---------------|

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 19

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

E073 -1905

**APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS ET
DE LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DURANT LA
PÉRIODE DU 11 MARS AU 7 AVRIL 2019**

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative en recommande le paiement;

CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Monsieur Claude Beaulieu a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs suivants 291279, 291352, 291466, 291877, 291904, 291954, 291980, 291996, 292026, 292052, 292094, 292133, 292144, 292164, 292212, 292278, 292433, 292483, 292607, 292611 durant la période du 11 mars au 7 avril 2019 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 11 mars au 7 avril 2019 inclusivement, pour un montant total de 12 456 737,11 \$.

Adopté à l'unanimité

E074-1905

**PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-
VENTS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 20

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher de verser une somme de 250.00\$ au budget de l'école de la Rose-des-Vents en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

E075-1905

**PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA
TRAVERSÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de verser une somme de 200.00\$ au budget de l'école de la Traversée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

E076-1905

**PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE LA MONTÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren de verser une somme de 200.00\$ au budget de l'école de la Montée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

E077-1905

**PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE CARLE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren de verser une somme de 211, 00 \$ au budget de l'école Carle en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

E078-1905

**PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DES CÉPAGES**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Bédard de verser une somme de 257, 00 \$ au budget de l'école des Cépages en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

E079-1905

**PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ
EXÉCUTIF DEMANDE DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Steve Kirk (circonscription 6);

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé de verser une somme de 200, 00 \$ au budget de l'école de l'Envolée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
6 mai 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT ____

Page: 22

INITIALES DU SECRÉTAIRE ____

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

DIRECTION GÉNÉRALE

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le jeudi 27 juin 2019 à 18 h dans le salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

E080-1905 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher que la séance soit levée. Il est 18 h 14.

Adopté à l'unanimité

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président